

**COMMUNE DE
GENNES**

Nombre de Conseillers :
En exercice : 12

Présents : 8
Votants : 9

Date de convocation :
02/12/2025

Date d'affichage :
10/12/2025

DELIBERATION

Le huit décembre deux mille vingt-cinq à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à l'Espace de la Combe d'Argent

Membres présents : Dominique HENRY, Jean-Michel LHOMMÉE, Anne-Sophie PARRIAUX, Carine PARRENIN, Laurent ROPERS, Agnès SANCEY-FOURNEROT, Jean SIMONDON, Jérôme VILLEQUEZ.

Membres excusés : Michel JANNIN, procuration à Dominique HENRY

Membres absents : Philippe GENILLOUX, Alicia MAGGI, Thomas MOUGIN,

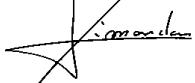
Participait également :

Secrétaire de séance : Agnès SANCEY-FOURNEROT

➤ **251207 : Catastrophe naturelle**

L'exposé du maire entendu, le Conseil municipal décide à l'unanimité de solliciter auprès de la Préfecture du Doubs la reconnaissance pour la commune de Gennes de l'état de catastrophe naturelle (CatNat) pour le phénomène de sécheresse/réhydratation des sols au titre de l'année 2024 et de l'année 2025

Le maire et le 1^{er} adjoint sont chargés de la réalisation de cette démarche

Le maire
Jean SIMONDON


Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
L'original est signé par les membres présents.
Copie certifiée conforme.
Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture